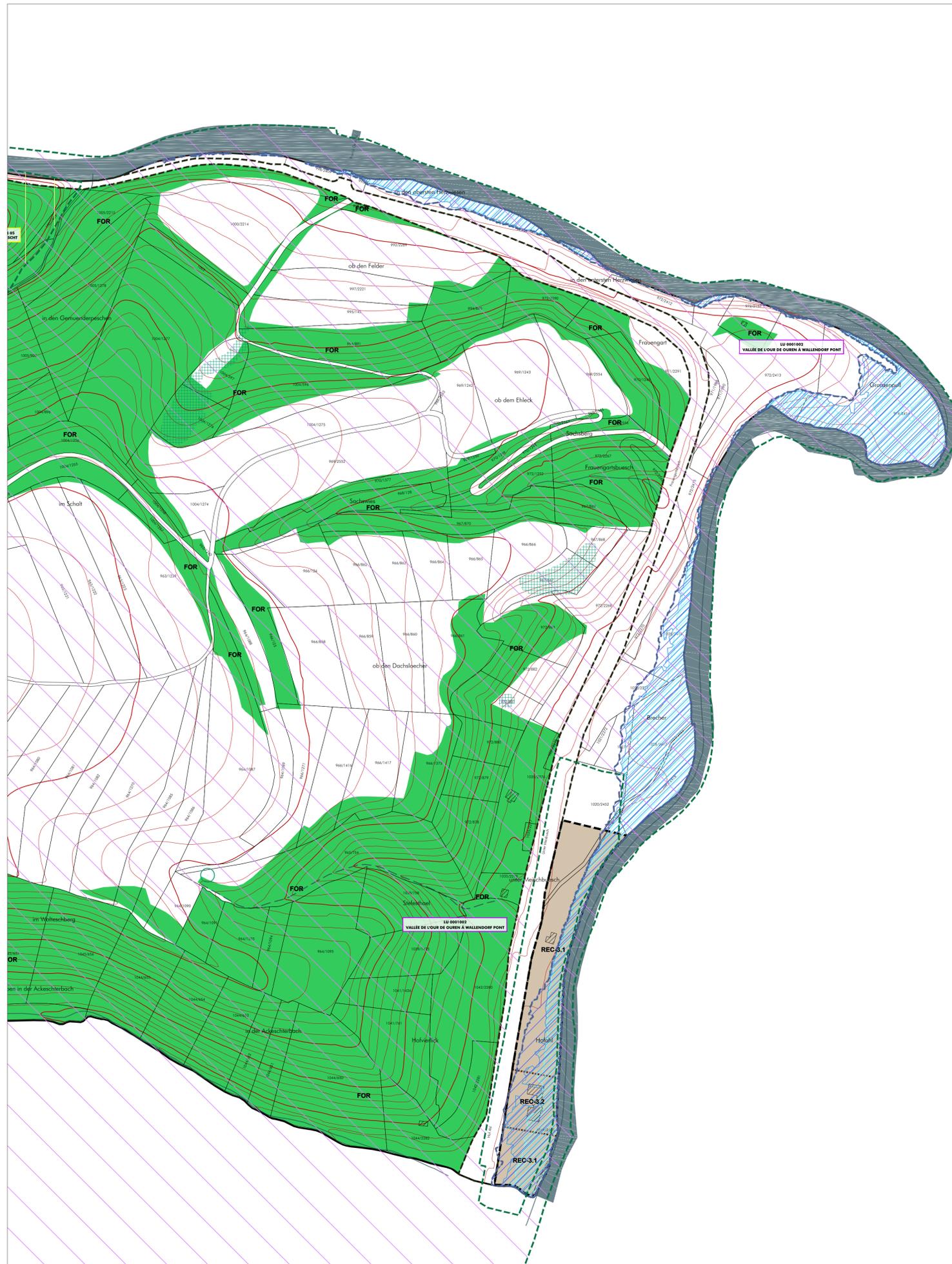


Plan d'aménagement général - Lieu-dit "Brecher" à Wahlhausen



FOND DE PLAN

Composé sur la base du PCN 2016, de la BD-LTC 2007 et 2010, de la BD-L-ORThO 2013 et 2016

- Limite communale
- Limite parcellaire
- Bâtiment existant PCN (au 2016)
- Bâtiment supplémentaire à titre indicatif | Bâtiment supprimé ou pas de bâtiment (révision de terrain en 2013-2016)
- Rivière
- Ruisseau | Ruisseau souterrain ou temporaire
- Surface hydro-terrestre permanente | Zone humide
- Courbe de niveau: équidistance 5m | 25m

PROJET D'AMÉNAGEMENT GÉNÉRAL

Délimitation du degré d'utilisation du sol

Délimitation de la zone verte

ZONES URBANISÉES OU DESTINÉES À ÊTRE URBANISÉES

Zones d'habitation

- HAB-1 zone d'habitation 1

Zones mixtes

- MIX-v zone mixte villageoise
- MIX-v DP zone mixte villageoise Dasbourg Pont
- MIX-r zone mixte rurale

Zones de bâtiments et d'équipements publics

- BEP zone de bâtiments et d'équipements publics - équipements techniques alimentation en eaux potables, assainissement et rétention des eaux
- BEP-et

Zones d'activités

- ECO-c1 zone d'activités économiques communale type 1
- ECO-c1 zone d'activités économiques communale type 1A - "Auf dem Rank"
- ECO-c2 zone d'activités économiques communale type 2
- ECO-r zone d'activités économiques régionale

Zones de sports et de loisirs

- REC-1 zone de sports et de loisirs - activités de plein air
- REC-2 zone de sports et de loisirs - sports
- REC-3.1 zone de sports et de loisirs - activités de camping et installations sanitaires
- REC-3.2 zone de sports et de loisirs - activités de camping et installations sanitaires (accueil et logement de service, activités du secteur HORECA)

Zones spéciales

- SPEC gas zone spéciale "garage et station-service"
- SPEC sap zone spéciale "sapinière"
- SPEC ca zone spéciale "coopérative agricole"

Zones de jardins familiaux

- JAR

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol pour les zones soumises à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier":

Dénomination de la ou des zones		COS		CUS	
COS	max.	CUS	max.	COS	min.
CSS	max.	DL	max.	COS	min.

ZONE VERTE

- AGR Zones agricoles
- FOR Zones forestières *
- PARC Zones de parc public
- VERD Zones de verdure

Remarque importante : * Les zones forestières sont indiquées sur la base de l'ORS 2007 actualisée sur la base de l'orthophoto 2013 (DOP), dans et sur le pourtour direct des agglomérations et des extensions à urbaniser. La délimitation des zones forestières à l'écart des zones d'agglomérations est indicative et doit faire, le cas échéant, l'objet d'un examen sur le terrain.

ZONES SUPERPOSÉES

- Zones soumises à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"
- Zones d'aménagement différé
- Zones délimitant les plans d'aménagement particuliers approuvés (délimitation à titre indicatif)
- Zones des "servitudes urbanisation"
- N servitude "urbanisation - milieu naturel" | Na servitude "urbanisation - Natura 2000"
- E servitude "urbanisation - eau" | SE servitude "urbanisation - Stationnement"
- P servitude "urbanisation - paysage" | CV servitude "urbanisation - coulée verte"
- Couloirs et espaces réservés (à titre indicatif)
- Couloir pour projets de canalisation pour eaux usées
- Secteurs et éléments protégés d'intérêt communal
- secteur protégé de type "environnement construit"
- constructions à conserver | petit patrimoine à conserver - à titre indicatif
- gabaris d'une construction existante à préserver - à titre indicatif
- Zone de risques naturels prévisibles
- zone de risques d'éboulement ou de glissement de terrain
- Zones d'extraction

ZONES OU ESPACES DÉFINIS EN EXÉCUTION DE DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES RELATIVES

à la protection de la nature et des ressources naturelles

zones Natura 2000 Source: MDDI, version 09.2015

zone protégée d'intérêt national et réserve naturelle Source: MDDI, version 04.2018

- NATURA 2000 Flora-Fauna-Habitat-Schutzgebiet (MDDI, 09.2015)
- LU001002 "Vallée de l'Our de Ouren à Walleendorf Pont"
- NATURA 2000 Flora-Fauna-Habitat-Schutzgebiet (MDDI, 09.2015)
- LU001006 "Vallée de la Sire, de la Claire et du Lutgenkoesch"
- NATURA 2000 Vogelschutzgebiet (MDDI, 09.2015)
- LU002003 "Vallée supérieure de l'Our et affluents de Lafer à Dasbourg"
- NATURA 2000 Vogelschutzgebiet (MDDI, 09.2015)
- LU002013 "Région Kitzpösch" (Zone de protection spéciale, site qui transmet ses services compétents de la Commission européenne, Direction générale Environnement) - à titre indicatif
- Nationale Naturschutzgebiete (MDDI, 04.2018)
- 81 03 "Mansel"
- Nationale Naturschutzgebiete (MDDI, 04.2018)
- 81 13 "Sellingen Feeng op Borel"

à la protection des sites et monuments nationaux Source: Liste des SMNH, 2018

aux réseaux d'infrastructures de transport national

à la gestion de l'eau - zones inondables (TIMIS)

Source: AGE, mai 2014

- HQ 10
- HQ 100
- HQ extreme

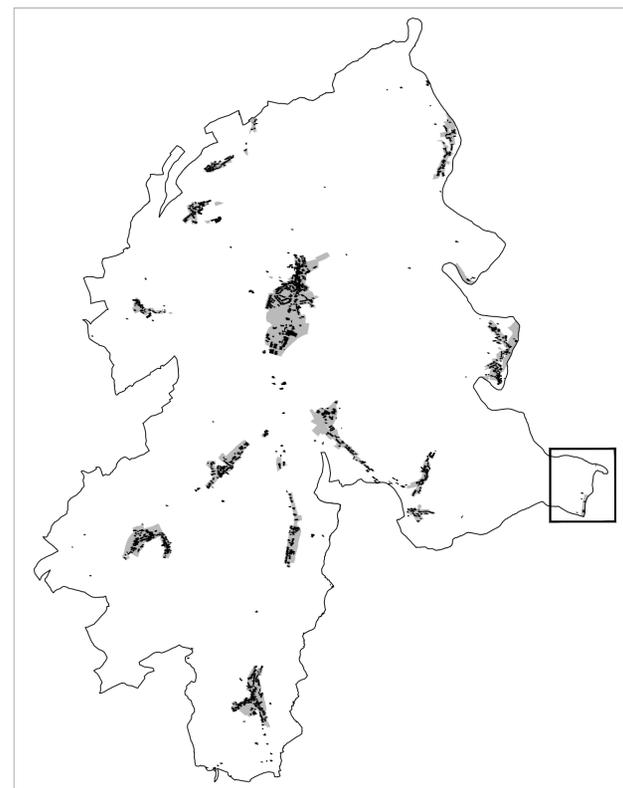
Informations complémentaires sur base de la loi modifiée du 19 janvier 2004 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles (à titre indicatif et non exhaustif)

Biotores, habitats ou habitats d'espèces tombant sous le régime de l'article 17e/ou 20

Source 1: habitats - PROCHEROF, COL, élar-ema

Source 2: biotopes - milieux couverts MDDI 2014, autres remarquables AEF 2014, biotopes - zones urbanisées ou détruite à être urbanisées CO3, élar-ema, Feiler-Landschaftsschutzgebiete 2011 - 2016, contrôle en procédure avec Orthophoto 2017 par CO3

- Art. 17 habitat - habitats espèces protégées
- Art. 17/20 habitat - habitats espèces protégées
- Art. 17 biotope - éléments superficiels protégés
- Art. 17 biotope - éléments linéaires protégés
- Art. 17 biotope - éléments ponctuels protégés
- Lignes électriques
- à haute tension Source: BD-LTC 2007



Ref. n°: 74C/022/2017

Saisine du Conseil Communal*	15.06.2017
Avis de la Commission d'Aménagement	26.10.2017
Avis du Ministère du Développement durable et des Infrastructures	23.10.2017
Vote du Conseil Communal	14.06.2018
Approbation du Ministre de l'Intérieur	26.11.2018
Approbation du Ministre du Développement durable et des Infrastructures	23.07.2018

* voir plan-n° E-HOS-06 en date du 07.06.2017 élaboré par Dewey Muller Partnerschaft mbB et CO3 s.à r.l.

PCN 2016 - ORIGINE CADASTRE. DROITS RÉSERVÉ À L'ÉTAT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

BD-LTC 2007 et 2010 - ORIGINE CADASTRE. DROITS RÉSERVÉ À L'ÉTAT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

ORS 2007 - MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT. DROITS RÉSERVÉ À L'ÉTAT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

COncEpt COncil COmmunication

en urbanisme, aménagement du territoire et environnement

CO3 s.à r.l.
3, bd. de l'Alzette
L-1124 Luxembourg
Tel: (+352) 26 68 41 29
Fax: (+352) 26 68 41 27
Mail: info@co3.lu

Maître d'ouvrage: Administration communale de Parc Hosingen

Projet: Plan d'Aménagement Général

Objet: PAG - Lieu-dit "Brecher" à Wahlhausen

Modifications	de	Date	Indice
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-

Echelle: 1 / 2.500 Plan n°: 1208 pag BR

Indice: - Date: 07.06.2018

Élaboré: C. Rabe Contrôlé: U. Truffner Validé: U. Truffner

Chaque élément visuel et symbolique est le plus précis possible. Ce plan ne peut être imprimé à un tiers sans l'autorisation de l'auteur. Ce plan ne peut être reproduit, copié, partielle ou en totalité, sans l'autorisation écrite de l'auteur. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de l'auteur est formellement interdite. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de l'auteur est formellement interdite.